

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 OCTOBRE 2015 A 20 H 30

PRESENTS : CHAIX Chantal, BONNEAU Sébastien, BESSON René, CRESPIY Lionel, EULOGE Angélique, DROUET Emilie, GAUTHIER Estelle, MARTINEZ Alain, MORINEAUD Isabelle, LOMBARD Gilbert, TRABUC Christian, RONIN Patrick, BAILLE Martial.

ABSENT : BEAU Alain.

SECRETAIRE DE SEANCE : TRABUC Christian.

Mme le Maire précise qu'elle a convoqué en urgence le conseil municipal pour délibérer sur la position de Salignac dans le futur schéma de coopération intercommunale. La réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale étant prévue le 12 octobre 2015 à 14h30, il était important et urgent de délibérer compte tenu des dernières informations sur ce dossier.

Elle demande au conseil municipal de délibérer sur l'opportunité et la réalité de l'urgence.

A l'unanimité, le Conseil Municipal reconnaît le caractère urgent de cette réunion et en accepte la procédure.

Mme le Maire ouvre la séance du conseil municipal et remercie tous les conseillers municipaux qui ont répondu présents dans sa quasi-totalité malgré le délai court de convocation.

Elle présente M. René AVINENS, Président de la Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance, qu'elle a convié en début de séance pour débattre avec lui du futur regroupement de la CCLVD et avoir son avis et ses attentes sur le sujet.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL AVANT PROPOSITION DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Madame le Maire fait un rappel de la loi NOTRe votée le 7 août 2015 qui oblige une réorganisation des groupements intercommunaux élevant le seuil minimum à 5 000 habitants à titre dérogatoire pour les communautés en zone « Montagne ».

La Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance à laquelle nous appartenons compte actuellement 3 677 habitants et ne peut de ce fait rester seule. Un regroupement avec une autre intercommunalité doit donc être envisagé. Une proposition a été présentée à Mme la Préfète pour l'étude d'un rapprochement avec la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron.

Suite à des échanges avec le Maire de Montfort, celui-ci nous a informé de la volonté de sa commune de refuser de participer à ce rapprochement et à leur souhait d'intégrer la Communauté de Communes de la Moyenne Durance.

Compte tenu de ces informations, Mme le Maire demande aux conseillers municipaux de débattre sur la position de Salignac sur le futur schéma intercommunal.